

SAINT PIERRE DE LAGES INFOS Bulletin d'information municipal Septembre 2011



LA LETTRE DU MAIRE

A MI-COURSE ...!

La première partie du mandat a été effectuée par Monsieur Joël TRICARD. Suite à sa démission au mois de Mars dernier, j'ai été désigné par tous les conseillers municipaux pour assumer la responsabilité de Maire de la Commune.

Élu depuis 1989, j'ai été en charge des affaires communales d'abord comme conseiller municipal puis adjoint au Maire depuis 2001.

Malgré les difficultés rencontrées, j'ai la ferme intention, avec l'aide des conseillers et des adjoints, de mener à bien le programme pour lequel nous avons été élus.

Toutefois, nous restons très vigilants dans la gestion de la commune, car la réforme de la fiscalité (suppression de la taxe professionnelle et diminution des subventions de l'État) modifie les prévisions budgétaires établies en 2008.

Plusieurs projets sont en phase de réalisation (Portail de l'école, achat de matériel pour l'entretien des espaces verts, étude surveillée du soir pour les enfants de l'école...), ils seront achevés d'ici la fin de l'année.

D'autres travaux sont prévus pour les mois à venir, notamment la restauration extérieure de l'Église. Nous nous devons, malgré toutes les difficultés (coût très élevé, cahier des charges, subventions à obtenir...) de mener à bien ce projet, car cet édifice fait partie du patrimoine culturel de notre village depuis plusieurs siècles.

Je remercie le personnel municipal, les conseillers municipaux et les adjoints pour leur implication dans la bonne marche des affaires communales, il est important que nous formions une équipe soudée au service des Saint Pierrines et des Saint Pierrins.

Un grand merci aussi à toutes les associations qui œuvrent ardemment pour agrémenter la vie de notre village.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Jean-Yves SACAREAU

Forum des associations :

Le Maire et les élus ont reçu les responsables des associations le samedi 10 septembre 2011.

Ce forum véritable « moment de vie » de notre commune a permis aux habitants de Saint Pierre de Lages de rencontrer les bénévoles qui animent nos associations. Les parents comme les enfants ont pu avoir une information détaillée des différentes activités proposées.



Les inscriptions ont été nombreuses dans les différents clubs comme : le tennis, Model'up (modélisme), Lages Tonic (gym), la savate Lauragaise (boxe).... La Soledra (association culturelle de Lanta) nous a offert un moment de rythme avec son groupe de Batucada . La réunion s' est terminée par un pot amical sur la place de la Mairie dans un esprit très associatif et amical.

★ La nouvelle organisation du conseil :

- Premier adjoint : **Michel CHAMAYOU**, délégué aux travaux, aux bâtiments, aux espaces verts, à la voirie et à l'assainissement
- Deuxième adjointe : **Sophie ALIBERT**, déléguée aux affaires scolaires et périscolaires ainsi qu'à l'élaboration du bulletin municipal
- Troisième adjoint : **Arnaud DURANTHON**, délégué aux finances, aux affaires juridiques et au site internet
- Quatrième adjointe : Laurence KLEIN, déléguée aux relations avec le personnel communal, à la formation et à l'action sociale des agents
- Robert NICODEME, Conseiller municipal, délégué aux affaires sociales, aux associations et aux personnes âgées
- Maryline JAMIN, Conseillère municipale, déléguée à l'assainissement (station) et au développement durable
- Jean-Louis PAGA, Conseiller municipal, délégué à l'urbanisme
- Jean-François PATTE, Conseiller municipal, délégué à la communication
- Christophe MARTIN, Conseiller municipal, membre des commissions travaux et affaires scolaires
- Marie TESTA, Conseillère municipale, membre des commissions assainissement et associations
- Gérard SABARTHES, Conseiller municipal, membre des commissions travaux et urbanisme
- Karine PARDIGON, Conseillère municipale, membre des commissions assainissement, associations et communication
- Isabelle JOAN, Conseillère municipale, membre de la commission affaires scolaires

◆ Vote du budget 2011 :



Au mois d'avril, le conseil municipal a approuvé le vote du budget 2011. Pour parvenir à assurer la bonne santé budgétaire de la commune, et face à la faible diversification de ses recettes, la commune a dû engager une augmentation de ses taxes locales (taxe d'habitation, taxes foncières) de 5,2%. Cette augmentation, conséquente, était la seule solution pour une commune qui se trouvait contrainte par plusieurs facteurs :

• Entre 2003 et 2008, aucune augmentation des impôts, même faible, n'avait été votée, ce qui a fortement fragilisé la structure des recettes communa-

les, le budget de la commune ayant été forcé de supporter l'inflation et l'augmentation générale des coûts. Pour rattraper cette situation, la seule solution était de compenser par une augmentation conséquente.

- L'impossibilité de recourir à d'autres voies de financement; la structure des recettes communales étant faiblement diversifiée.
- L'urgence de la rénovation de l'église, qui pèse lourdement sur le budget communal (250.000€).

Le désengagement de l'Etat qui, par la réforme de la taxe professionnelle et l'illisibilité de sa compensation, a plongé les collectivités dans le brouillard en ne prévoyant que des dispositifs transitoires empêchant toute visibilité de moyen terme.

Cette augmentation des impôts permet de stabiliser le budget communal. Elle n'est pas destinée à être poursuivie dans cette proportion pour les années à venir.

Comme chaque année, les tarifs de la cantine et de la garderie ont augmenté pour préserver l'équilibre de financement du service. Afin que les parents puissent mieux prévoir à l'avance le coût d'une année scolaire, il a été décidé que les changements de tarifs auraient lieu au mois de septembre à compter du prochain exercice.

Communauté de communes :

La loi de décentralisation impose dorénavant aux communes isolées de se regrouper en communauté de communes ou de rejoindre une communauté de communes déjà formée.

Dans le canton de Lanta quatre communes sont isolées : LANTA, SAINTE FOY D'AIGREFEUILLE, SAINT PIERRE DE LAGES, VALLESVILLES. Dans le canton de Caraman, la commune de CARAMAN est isolée.

Début 2011, une réunion a été organisée à Lanta entre ces 5 communes dans le but de créer une communauté de communes : LES COLLINES DU LAURAGAIS regroupant 7100 habitants.

Cependant, la commune de Sainte Foy d'Aigrefeuille maintient sa volonté d'adhérer à la Communauté Urbaine du Grand Toulouse. La réforme des collectivités territoriales prévoit un seuil de 5000 habitants pour une création de communauté de communes. Le regroupement de nos 4 communes représenterait alors 5100 habitants.

A ce jour, nous sommes dans l'attente de la décision du Préfet qui devrait intervenir fin 2011.

Centre de loisirs :

Avec une fréquentation moyenne de 27 enfants par jour, le centre de loisirs a fonctionné tout le mois de juillet ainsi que la semaine avant la rentrée scolaire. L'accueil sur les mercredis remporte un vif succès. Malgré notre demande auprès des autorités compétentes l'agrément est toujours limité à 35 enfants par jour. La priorité est donc donnée aux enfants de St Pierre de Lages. Les inscriptions sont enregistrées auprès des directeurs : Eddy SAUVESTRE ou Clémentine HAMEL. Il est vivement recommandé de respecter la date butoir. Les programmes des activités sont distribués à l'école et peuvent être consultés sur le site de la mairie.





A la rentrée de septembre 2011, deux personnes ont été recrutées pour le fonctionnement de l'école :

Une nouvelle ATSEM : Clotilde GINIES, en remplacement de Carole CORBEL, en congé parental depuis le 01/09/2009.

Une aide maternelle : Lydie DAMBRUN qui assure la garderie, l'entretien et le service à la cantine avec Claudie PICOT, Cécile DE FIGUREIDO, Cathy AZEMAR (occupe la fonction d'ATSEM) et Laurence LE-LEU (en charge de la préparation des repas).

Une deuxième aide maternelle devrait être recrutée prochainement afin de proposer, aux élèves de primaire, une étude surveillée le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Remerciements:

Depuis début 2010, les classes de GS, CP et CE1 bénéficient de sorties piscine pendant le temps scolaire. L'Association des Parents d'Elèves prend en charge le montant du transport en bus. La municipalité finance le coût du créneau horaire à la piscine ainsi que l'intervention du maître nageur : Edgard DEMETZ (habitant à St Pierre de Lages). Le conseil municipal tient à le remercier pour son implication auprès des enfants.



Mis en place lors de l'été 2008, le site internet de la mairie de Saint-Pierre de Lages (http://www.stpierredelages.fr) a depuis beaucoup évolué. Plateforme essentielle de communication de la mairie et de son Conseil municipal, il fait régulièrement l'objet de mises à jour administratives, mais aussi techniques.



Du point de vue du contenu, plusieurs évolutions majeures sont à noter. Il y a quelques semaines, un nouvel **annuaire des professionnels** a été implémenté. Plus lisible, flexible et opérationnel que le précédent, il sera progressivement mis à jour et développé afin de devenir une plateforme de référence pour les Saint-Pierrins dans la recherche des services dont ils ont besoin. Le plan interactif a également été repensé afin d'incorporer les dernières évolutions de Google map (streetview, itinéraire, localisation des services publics...).

Autre évolution majeure, la création d'une **lettre d'information en ligne**. Les Saint-Pierrins qui s'y inscrivent à partir du site seront destinataires, par email, des informations importantes que la mairie souhaite porter à leur connaissance (recrutement, mises à jour du site, informations municipales urgentes...).

Une prochaine mise à jour d'envergure est programmée avant la fin de l'année, afin d'incorporer le service SIP du Conseil régional de Midi-Pyrénées. Saint-Pierre de Lages fera ainsi partie des premières communes de la région à proposer ce service dynamique d'information des administrés. La région a en effet –c'est une première en France– développé une plateforme informatique unique destinée à aider les collectivités locales à faire connaître leur actualité (compte rendu de conseil municipal, procédures particulières, programmes locaux...) et à faciliter l'accès à leurs formalités administratives (extrait d'acte de naissance ou de mariage...). Le service SIP permettra en outre de localiser les services au public (crèches, Maisons Communes Emploi-Formation, bibliothèques...) ou de contacter directement les services municipaux (signaler un problème de voirie, un nid de frelons...). Ce nouvel outil permettra d'accéder rapidement, gratuitement et simplement aux principales procédures administratives nationales, régionales, départementales et locales, d'utiliser des téléservices pour l'état civil, l'intervention des services....

Enfin, de nouvelles solutions pour rendre le site plus participatif sont en cours d'étude. Sont ainsi prévues la fermeture du forum, et son remplacement par d'autres supports de commentaire des articles, encore à l'étude.

N'hésitez pas à proposer vos idées en envoyant un email à <u>arnaud.duranthon@stpierredelages.fr</u>! Le site internet de la commune fonctionne sur la base d'un logiciel libre et gratuit, *Joomla*. Construit, animé, mis à jour et géré par des élus, il ne coûte à la commune que le prix de son hébergement sur un serveur, c'est à dire une cinquantaine d'euros par an!

Info tri et collecte des ordures ménagères :



TRI des DECHETS RECYCLABLES, le Saviez Vous?

Tout ce qui n'est pas conforme est incinéré et refacturé. Alors pour limiter le montant de notre facture, ne relâchons pas notre vigilance :

LES BONS GESTES pour la Caissette BLEUE ou JAUNE :

1)Vider soigneusement sans les rincer les contenants: (boîte de conserve, canettes, briques alimentaires, flacons plastiques)

2) PAS de: blisters, pots de yaourt, barquettes, sacs et films plastiques

ORDURES MENAGERES

Nous avons besoin de savoir : En 2012, nous passerons à 1 collecte par semaine

ET SI NOUS COMPOSTIONS!?

Bénéfices: moins d'ordures collectées et une production d'amendement de qualité.

Vous compostez déjà : votre expérience nous intéresse.

Venez sur le site de la mairie: (http://www.stpierredelages.fr) et faites vous connaître.